

## PROVINCE DE QUÉBEC MRC BROME-MISSISQUOI

## **AVIS PUBLIC**

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-03-432 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement sur la démolition d'immeubles :

- 1. Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Sabine a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :
  - « Règlement numéro 2023-03-432 projet de règlement sur la démolition d'immeubles. »
- 2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 mars 2023, 19h30, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine. Au cours de l'assemblée publique le maire, monsieur Laurent Phoenix, expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.
- **3.** Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance ou sur le site internet de la Municipalité de Sainte-Sabine à l'adresse suivante : <a href="https://www.stesabine.ca">www.stesabine.ca</a>.

## Résumé du projet :

Règlement ayant pour but d'encadrer la démolition totale ou partielle des immeubles patrimoniaux.

Ce projet concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Donné à Sainte-Sabine, ce 8e jour de mars 2023.

Chantal St-Germain Directrice générale, greffière-trésorière